

LE CINÉMA SCOLAIRE EN COCHINCHINE

Œuvre du Patronage laïque

Patronage laïque cochinchinois
(*L'Écho annamite*, 2 mai 1922)

Ce groupement naissant a fait de la bonne besogne. Il s'occupe activement d'organiser les sports, de créer des bibliothèques. Une importante commande de livres a été faite en France ; [des appareils cinématographiques](#), des ballons ont été également commandés.

Le Patronage laïque cochinchinois
(*L'Écho annamite*, 21 septembre 1922)

Le vendredi, 22 courant, à 9 heures du soir, le Patronage laïque cochinchinois donnera, dans la salle de la société Philharmonique, sous la présidence de M. [Georges] Le Bret, secrétaire général de la mairie, président de l'association, une soirée dont voici le programme :

- 1 — Orchestre, sous la direction de M. Sersot ;
- 2 — Constitution de la Section — Élection du bureau ;
- 3 — Conférence sur la prise de Chi-Hoi, par M. Lê-van-Phat ;
- 4 — Orchestre ;
- [5 — Première séance de cinéma scolaire](#) ;
- 6 — Proposition du délégué ;
- 7 — Orchestre.

Sous la vigoureuse impulsion de son sympathique délégué, M. Goupillon, le patronage laïque cochinchinois — dont l'existence réelle ne date que du 30 mars dernier — a fait de bonne besogne, mettant une espèce de coquetterie à réaliser son programme chargé dans le minimum de temps.

Nous ne saurions donc trop féliciter M. Goupillon et ses collaborateurs de leur féconde activité. Mais nous avouons qu'il y a dans le programme de la soirée du vendredi une chose qui nous chiffonne un peu, beaucoup ; c'est la conférence de M. Lê-van-Phat, que beaucoup de nos compatriotes trouvent déplacée ou tout au moins inopportune dans la bouche d'un Annamite, à cause du sujet choisi qui pourrait réveiller de douloureux souvenirs que le temps a déjà effacés.

Le cinéma à l'École
(*L'Écho annamite*, 19 octobre 1922)

La Cochinchine l'a attendu longtemps.

C'est, depuis le 23 septembre, un fait accompli. Le Patronage laïque cochinchinois, au lendemain même de la fondation de la section Saïgon-Cholon-ville, offrait à ses pupilles du collège Chasseloup-Laubat une séance récréative.

Depuis ce jour, qui fera époque dans les annales de l'enseignement en Cochinchine, d'autres séances ont été données au collège de Jeunes Filles indigènes et, de nouveau, samedi soir, à Chasseloup. Le programme est chaque fois varié : géographie, drame moral, mœurs, art, et fou rire pour terminer.

Le Patronage laïque n'oublie pas la province. Saïgon, plus facile à atteindre, a bénéficié jusqu'ici de ses premiers travaux ; cependant, le 22 octobre, une séance cinématographique sera donnée aux élèves des écoles de Biênhoà, le Patronage laïque équipant un deuxième appareil en vue de randonnées en province.

Au premier janvier, huit appareils et plus de cent films récréatifs et d'enseignement seront à la disposition des chefs de province et des directeurs de l'école qui en feront la demande.

C'est une organisation considérable qui nécessitera un personnel spécial. L'acquisition des appareils, d'un type standardisé, nécessaires à un fonctionnement moral, ne coûtera pas moins de 12.000 piastres. Quant aux films, dont plusieurs collections seront indispensables, ils imposeront une première mise de fonds d'au moins 450.000 francs.

Mais aussi, quelles admirables leçons de choses seront données avec ces projections vivantes. Si des promenades scolaires encore que limitées sont possible à Saïgon, il n'en est pas de même en province où l'enseignement est si souvent inefficace parce que trop verbal. Désormais, grâce au Patronage laïque, c'est tout le domaine humain qui viendra à l'École et revivra sur l'écran pour les petits écoliers cochinchinois.

Enseignement mutuel de Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 28 octobre 1922)

La Société du patronage laïque de Cochinchine donnera au siège de l'Enseignement mutuel de Cochinchine une séance cinématographique, le mardi 31 octobre courant, à 21 heures.

Les membres de ce dernier groupement et leurs familles sont priés d'y assister.

Séance cinématographique
(*L'Écho annamite*, 4 novembre 1922)

Samedi soir, à 21 heures et demie, M. Goupillon, le sympathique professeur au collège Chasseloup-Laubat et l'actif délégué du Patronage laïque en Cochinchine, a donné une séance cinématographique au siège de la Société d'enseignement mutuel*.

Plusieurs films de vulgarisation fort intéressants ont défilé sur l'écran. La soirée a été clôturée au milieu d'éclats de rire frais et juvéniles, par un film comique, dessiné par Benjamin Rabier, le spirituel artiste qui sait prêter des attitudes si drôles et si expressives aux animaux.

Nous remercions M. Goupillon de l'agréable soirée qu'il nous a fait passer.

Il est regrettable qu'à cause de la pluie, l'assistance ait été peu nombreuse. Nous y avons remarqué M. Le Bret, administrateur des Services civils, secrétaire général de la mairie de Saïgon, ainsi que plusieurs dames.

Séance récréative
(*L'Écho annamite*, 28 novembre 1922)

Nous apprenons qu'une séance cinématographique sera donnée au siège social de la Société d'enseignement mutuel de la Cochinchine, n° 34, rue Aviateur-R.-Garros, le samedi 2 décembre prochain, à 17 heures et demie, sous la direction du très sympathique et actif M. Goupiilon, délégué pour la Cochinchine du Patronage laïque, partisan convaincu de l'enseignement par le cinéma.

Messieurs les membres de la Société d'enseignement mutuel et de l'Amicale des anciens élèves du collège Chasseloup-Laubat et leurs familles sont instamment priés d'assister à cette séance récréative.

Nous croyons savoir, d'autre part, qu'à l'avenir, le Patronage laïque cochinchinois donnera au siège de l'Enseignement mutuel une séance cinématographique mensuelle : des films de vulgarisation scientifique, alternant avec des dessins animés empreints d'un humour de bon aloi, ainsi que des comédies spécialement choisies, seront projetées sur l'écran particulièrement réservé à nos enfants. En outre, un membre de la Société d'enseignement mutuel a eu l'heureuse idée de s'offrir à « interpréter », en langue annamite bien entendu, les vues cinématographiques, dont la plupart doivent être accompagnées d'explications pour être bien comprises de nos enfants, ce qui les rendra plus attrayantes encore.

Vinhlong
(*L'Écho annamite*, 5 décembre 1922)

Deux séances cinématographiques ont été données par le Patronage laïque cochinchinois aux élèves des écoles les 28 et 29 novembre.

Plus de 1.200 élèves assistèrent à ces séances avec un grand intérêt. Le programme en était parfaitement composé, à la fois, instructif et amusant, très sain.

Le Patronage laïque cochinchinois a promis de revenir le mois prochain avec un programme-complètement nouveau.

Voilà de bonne besogne faite par une association dont l'autorisation, ne l'oubliions pas, ne remonte qu'au 16 juin.

Le 30, opérateur et appareil partaient pour Sadec. C'est donc une véritable tournée scolaire, la seconde, dit-on, puisque la première, du 9 au 15 novembre, comprenait Cantho et Mytho.

CHAUDOC
Patronage laïque
(*L'Écho annamite*, 12 décembre 1922)

Voici ce qu'on nous en écrit :

« Le cinéma du Patronage laïque cochinchinois est resté trois jours pendant lesquels furent données 3 séances auxquelles s'est vivement intéressée la population scolaire, et, naturellement les familles des élèves. Le programme en était parfaitement composé, instructif et attrayant, d'une haute tenue toujours.

C'est là une saine propagande qui donnera d'excellents résultats. Les notabilités ont compris tout le dévouement déployé par le Comité de l'œuvre pour un but utile entre

tous et nul doute que ne se répète le beau geste de M. Truong-tan-Vi qui donna au Patronage laïque un titre de l'emprunt.

L'appareil est parti pour Cântho à la date fixée. Tous attendent impatiemment la tournée de janvier, et dont les organisateurs disent que le programme sera entièrement renouvelé ».

Bîenhoà
(*L'Écho annamite*, 21 décembre 1922)

Hier soir, à 5 h. 30, grande affluence aux écoles. Le Patronage laïque cochinchinois y offrait la première séance récréative de cinématographe aux élèves.

Tout le poste avait tenu à honorer de sa présence cette première manifestation, que présidait M. Sartor, le distingué administrateur chef de la province, accompagné de Madame Sartor et de leurs enfants.

Après une allocution de M. [Georges] Le Bret, président du comité [*sic : bureau*] central, qui exposa le but de l'œuvre : création de bibliothèques circulantes, de sections sportives, vulgarisation de l'enseignement par l'image, et qui remercia M. Sartor et M. Manière, directeur des écoles, de l'aide qu'ils lui ont apportée, le chef de la province assura le Patronage laïque de tout son appui

La nuit étant venue, la séance de cinématographe fut donnée dans la cour de l'école des garçons.

Au programme, qui fut coupé de maints applaudissements : Les anémones de mer ; Sports et Athlétisme ; un haut fourneau ; Régions dévastées ; vues en couleurs (Italie) ; Charlot coltineur. Ces films, accompagnés de commentaires, produisirent sur tous une forte impression.

Le Cinéma à l'école
par P. L. C.
(*L'Écho annamite*, 6 janvier 1923)

.....
Si l'école ne peut aller au jardin, à l'usine, à la montagne, à la mer, se peut-il que la mer, la montagne, l'usine, le jardin viennent à l'école ? Le cinéma y pourvoira en ce que la vue s'associera à la parole, et non pas la vue de l'immobilité qui n'est pas la vie mais celle du mouvement. Dans toutes les matières de l'enseignement, le cinématographe trouve à intervenir. Il peut être instructif et éducatif. Il doit être un facteur d'élévation morale.

C'est ce qu'a compris le Patronage laïque cochinchinois. Depuis le 23 septembre, il offre aux écoles de saines séances récréatives : en septembre, deux à Saïgon ; en octobre, dix ; en novembre dix-huit (dont cinq en province) ; en décembre, ce sera trente-cinq (dont vingt deux en province).

Le collège Chasseloup-Laubat, le collège des jeunes filles indigènes, l'école primaire supérieure de jeunes filles, l'École des mécaniciens asiatiques, l'École professionnelle, le Lycée franco-chinois, la Société d'enseignement mutuel, les collèges et écoles de Cântho et Mytho, etc., ont demandé ou agréé son concours, et reçu sa visite pour la plus grande satisfaction des élèves.

Voici le programme d'une de ces séances (programme chaque fois renouvelé):

1° Les anémones de mer ;

2° Une journée au collège d'athlètes de Reims ;

- 3° Un haut fourneau en action ;
- 4° Paysages d'Extrême-Orient (en couleurs) ;
- 5° C'est la faute à grand-père (morale familiale) ;
- 6° La maison électrique (dessins animés).

Janvier apportera la réalisation des premières leçons filmées, plusieurs professeurs ayant promis leur collaboration ; et le début des séances offertes aux écoles ne possédant pas l'électricité.

Le Patronage laïque estime qu'un délai de deux années lui suffira pour monter les collections de films nécessaires à un fonctionnement normal.

Dès après le Têt, un catalogue des films en sa possession sera envoyé à tous les directeurs d'écoles importantes qui pourront, pour l'illustration d'une leçon, demander films, appareil et opérateur à l'heure imposée par le programme.

Une telle œuvre nécessite la mise en action de fonds considérables. Pour un roulement régulier, au moins vingt appareils de projections animées sont indispensables, autant d'opérateurs.

La lenteur des communications, la multiplicité des établissements à servir, imposeront deux collections complètes de films dits d'enseignement ou de documentation. Une collection qui s'augmente chaque semaine, comporte 800 films ayant une longueur moyenne de 150 m et revenant ici à 2 fr. 80 le mètre, soit 252.000 fr. — environ 40.000 piastres —, non compris les films récréatifs.

Au premier février, l'association aura 120 films. C'est beaucoup si l'on pense qu'elle n'a été vraiment fondée que le 30 mars dernier. C'est trop peu pour que son action ait toute l'efficacité désirable.

Elle fait appel à tous, aux maîtres, aux pères de famille soucieux de la bonne instruction de leurs enfants. Tous se doivent de lui apporter leur appui sous la forme d'une cotisation.

Elle a été formée pour tous et contre personne. Rien, dans les séances qu'elle donne, ne peut froisser aucune conviction. Elle est en dehors de toute action politique ou religieuse. Instruire loyalement, distraire sainement est son programme. Elle s'y tiendra.

Est-il un Cochinchinois, de naissance ou d'adoption, qui puisse hésiter un moment ?

Pour affirmer son adhésion à cette œuvre, il suffit d'écrire au président du Patronage laïque cochinchinois à Saïgon en donnant ses nom, prénom, profession et adresse, et joignant à la lettre, en mandat, la cotisation annuelle de 5 10, 20, 50 ou 100 piastres, selon ce dont on peut disposer. Ces cotisations peuvent se racheter par un versement unique de 50, 100, 200 ou 500 piastres.

Ajoutons que toute personne qui fait un don de 50 piastres est annoncée sur l'écran comme donataire de film ; toute personne qui, dans ce but spécial, fait un don de 500 piastres, est projetée sur l'écran et annoncée comme fondatrice d'appareil.

Patronage laïque cochinchinois

Le Cinéma scolaire
(*L'Écho annamite*, 23 janvier 1923)

Sadec

Tous les élèves sont encore sous le charme des séances de cinématographe qui leur ont été offertes cette semaine par le Patronage laïque. Opérateur et appareil venaient de distraire également les écoles de Vinh-long. Au total, cinq soirées bien instructives et récréatives qui seront promptement suivies, car c'était la deuxième fois que de telles distractions étaient offertes. Suivant le programme habituel de sa tournée, l'appareil est parti pour Chaudoc, où il était impatiemment attendu.

Thudaumôt

Voilà, pour les écoles de la province, une bonne et heureuse semaine. Lundi, Lai-thiieu, mardi, Thudaumôt, mercredi, Ben-suc, jeudi, Ben-cat, eurent chacune leur séance de cinéma scolaire offerte aux élèves par le Patronage laïque cochinchinois.

Spectacle sain, récréatif et hautement éducatif. On a bien appris, bien ri, bien applaudi. Et le Patronage laïque promet de revenir, pour la troisième fois, dès après le Têt

Patronage laïque cochinchinois

Cinéma scolaire
(*L'Écho annamite*, 8 février 1923)

Cantho

L'attente semblait longue. Le cinéma des écoles paraissait ne devoir jamais venir. Il est venu. Les écoles de Binh-thùy, Cai-Rang, Vô-van, Trà-ôn ont été les premières servies-après le chef-lieu

Comme toujours les élèves en foule, accourus de 3 lieues à la ronde, les maîtres, les notabilités les membres du Patronage laïque assistaient aux séances

Ce fut une belle fête que la prochaine suivra de peu, puisque mars verra le retour du Cinéma scolaire, puisque le Patronage laïque annonce trois appareils équipés pour tourner dans les centres dépourvus d'électricité.

Mytho

De la joie pour toutes la vacances. Le cinéma scolaire du Patronage laïque cochinchinois y tournait toute la semaine passée, venant de Cantho.

Ce fut un succès énorme. Bentranh, Caibe, Cailay, My-dong-Trung reçurent la visite attendue.

Tous les élèves de ces écoles, et aussi des environs, étaient là avec leurs maîtres, les notabilités indigènes, l'inspecteur des Ecoles. Des locaux, tout ce qu'on peut dire est qu'ils furent, tous trop petits. À chaque séance, on comptait plus de 500 personnes. On s'est promis de se retrouver tous en mars devant l'écran, car le Patronage laïque restera cette fois huit jours pleins à Mytho.

Patronage laïque cochinchinois

Le Cinéma à l'école
(*L'Écho annamite*, 13 février 1923)

75 séances données aux élèves de nos écoles pendant le mois de janvier, tel est l'incroyable tour de force réalisé par le Patronage laïque cochinchinois.

Et quel programme ! Chaque fois, six beaux films instructifs, moralisateurs, sportifs, artistiques, amusants : une heure et demie d'enseignement sain et de fou rire.

En somme, depuis octobre, ce sont 138 séances qui ont été ainsi données.

C'est toute une organisation. C'est l'*Iconothèque cochinchinoise* qui sort des limbes et, d'un seul coup, entre en pleine action.

Pour réaliser cela, il a suffi au Patronage laïque, malgré toutes les difficultés que cause l'éloignement, de six mois.

Maintenant, quatre appareils tournent en Cochinchine.

En mars, il y en aura cinq.

Mais aussi, avec quel élan d'enthousiasme la réalisation de l'œuvre est-elle accueillie !

C'est près de 10.000 enfants qui sont entrés, pour ces séances, dans les écoles. Et les gros centres n'ont pas été seuls à en bénéficier. L'opérateur arrive avec sa grande boîte, ses bois. Il installe où il le peut, dans l'école ou dans la cour, dans la maison commune, dans la pagode, son écran, sa table, son appareil. Il attend la nuit. Les petits arrivent, s'accroupissent, derrière les grands ; derrière encore les parents, les membres de l'Œuvre.

Et commencent les explications avec le défilé des images, les exclamations, les rires, les bravos sans fin.

Que de joie, toute cette joie, pour les organisateurs ! Les adhésions viennent, nombreuses. D'un geste large, les bienfaiteurs se révèlent.

C'est M. La-thanh-Co, propriétaire, huyén honoraire à Longxuyên (Cântho), qui, en 1922, donnait 300 p. pour l'enseignement par l'aspect, qui se propose de doter sa région d'un appareil à poste fixe.

Et voici les cotisations importantes versées à l'Œuvre :

Dons de 100 p.

MM. Nguyêt-van-Yên, huyén honoraire à Tra-On (Cântho).

Nguyêt-van-O, chef de canton Dinh-an (Cântho).

Truong-ngoc-Sô, ancien conseiller provincial à Trà-On (Cântho).

Nguyêt-van-Nêñ, propriétaire à Tân-An (Cântho).

Bui-ngoc-Cin, *ca-truong* à Thoi-Thanh (Cântho).

Truong-tân-Vi, propriétaire, huyén honoraire (Chaudoc).

Trân-quang-Nghiêm, commerçant à Saïgon.

Nguyêt-van-Hôï, huyén honoraire, entrepreneur Saïgon.

Mme Trân-thi-Tho, propriétaire à Trungtin (Viohlong)

MM. Huynh-Ky, propriétaire à Hoa-Thinh (Cântho).

Lê-van-Phat, *tri-phu*, délégué administratif à Govap.

Dons de 50 p.

Mme Lâm-quan-Vân, propriétaire à Huyêt Thenh (Travinh).

MM. Nguyêt van-Cua, imprimeur à Saïgon*.

Diêt-van-Cuong¹, interprète principal au titre européen.

Paumier, commerçant [*Comptoir spécial d'électricité*] à Saïgon.

Vo-van-Thom, directeur de l'Institution, conseiller colonial (Cântho).

Vo-van-Dê, *ex-huong-su*, à Hiêt-An (Cântho).

Dinh-viêt-Tuyêt, conseiller provincial à Thai-thanh-Thi, propriétaire à Tiêu-cân (Travinh).

Luong-My, ingénieur à Cholon.

La reconnaissance du comité et de tous les Cochinchinois ne va-t-elle pas à toutes ces âmes généreuses qui répandent tant de bienfaits autour d'elles ?

Et comment ne pas faire confiance à une Association qui est entrée si résolument dans la voie la plus rare : celle des promesses vite et bien tenues.

Les adhésions et cotisations à cette Œuvre d'intérêt capital peuvent être envoyées au Bureau du journal. Nous publions les noms des mécènes qui auront tenu à s'inscrire

¹ Diêt-van-Cuong (1862-1925) : marié à la princesse Công-nù-Thien-niêm, sœur de l'empereur Duc-Duc. Professeur, naturalisé français (1885), interprète du service judiciaire, administrateur des Hévéas de Xuan-Loc. Président fondateur de l'association des Annamites naturalisés (1919), débitant d'alcool à Giadinh, président du comité d'initiative pour le temple du souvenir annamite (aux morts de la Grande Guerre), chevalier de la Légion d'honneur (décembre 1924).

dans le grand tournoi de la lutte contre l'ignorance et à aider le Patronage laïque cochinchinois dans la réalisation d'un programme à peine ébauché.

COCHINCHINE
(*Les Annales coloniales*, 16 mars 1923)

Le patronage laïque cochinchinois a donné pendant le mois de janvier dernier, 75 séances de cinéma aux élèves des écoles.

Depuis octobre, ce sont 138 séances qui ont été données. C'est près de 10.000 enfants qui sont entrés pour, ces séances dans les écoles. Les gros centres n'ont pas été seuls à en bénéficier. L'opérateur arrive et s'installe où il le peut. Il attend la nuit. Lorsque les petits sont arrivés, les explications commencent avec le défilé les images.

Travinh
(*L'Écho annamite*, 7 avril 1923)

Pour la seconde fois, un cinéma scolaire vient d'y passer huit jours. Sous la direction de l'inspecteur des écoles, monsieur Blanc-Modat, qui s'est fait le très dévoué collaborateur de l'Œuvre, des séances ont été données dans les principaux centres.

Ça été partout le même enthousiasme qu'à la tournée de janvier. Deux mille cinq cent soixante-dix élèves y ont assisté. Les films offerts étaient extrêmement variés : Industrie de la pêche, culture physique, scènes d'histoire hygiène, voyages. et comique pour terminer sur une impression gaie.

« Magnifique soirée, public enthousiaste séance impeccable accueil chaleureux, soirée très réussie. »

Voilà ce que proclament les rapports.

Le Patronage laïque cochinchinois en comprend le langage. Et comment resterait-il sourd ? Des dons spontanés ont jailli :

M. M. Nguyễn van Hôi, *tri phu* honoraire à Câungan : 200 p. ; Trần thanh Thuy, propriétaire à Câungan : 50 p. ; Nguyễn van Phat, conseiller colonial : 50 p. ; Lâm quan Thoi, propriétaire à Huyễn Thanh : 50 p. ; Nguyễn van Tri, ex. chef de Canton et Nguyễn phong Thanh : 50 p. ; Nguyễn van Tri, ex-chef de canton, et Nguyễn phong Thanh, propriétaire, à Câungan : chacun 25 p.; Nguyễn dang Màn, Nguyễn dang Hanh, Nguyễn dang Giao, conseiller provincial, propriétaires, Nguyễn binh Yên, chef de canton, à Bình Tân : chacun 26 p.... ; et des dons de 20 p. à Badong : Nguyễn van Huot. propriétaire, Pham ngoc Chân, chef de canton, Trần thê Dai, propriétaire, Trần bao Toan, conseiller provincial ; à Huyễn Thanh, Trần dac Tam, propriétaire ; des dons de 10 p. : Mme Lâm thi Nhan, propriétaire à Badong, M. Lâm quan Dang, propriétaire à Huyễn Thanh ; enfin, Mme Lâm thi Hoa, propriétaire à Huyễn Thanh, 5 p.

Et ceci, pour l'achat d'un appareil cinématographique qui sera affecté à la province. Les donateurs n'attendront pas.

Voilà un bon exemple, et qui sera suivi.

Ajoutons que tout donateur de 100 p. donnera son nom à un appareil cinématographique et sera projeté sur l'écran ; tout donateur de 50 p. sera, sur l'écran, inscrit comme ayant offert un film. Les premiers titres sont à la composition.

Et c'est une tâche importante si l'on considère que le Patronage laïque vient d'acquérir 50.000 mètres de films et achève la composition, pour le passer à l'imprimeur, d'un catalogue où figurent déjà plus de 400 films.

En terminant, félicitons chaudement monsieur Fauve, administrateur, chef de la province de Travinh, qui rehausse de sa présence l'éclat de ces fêtes scolaires et a bien voulu, une seconde fois, mettre l'auto de service de l'Inspection à la disposition de l'inspecteur des écoles pour cette mémorable tournée.

Films pastoriens et hygiène
(*L'Écho annamite*, 31 mai 1923)

Toute la presse annonce que des films se rapportant à l'œuvre pastoriennes ont été passés dimanche à Hanoï.

Ces films, au nombre de cinq, ont été prêtés par le Patronage laïque cochinchinois à la Direction de l'Instruction publique.

Le Patronage laïque cochinchinois les devait, d'ailleurs, à la gracieuseté de M. le gouverneur de la Cochinchine.

Ce ne sont pas ici des inconnus. Ils ont, depuis janvier dernier, été présentés dans nombre d'écoles cochinchinoises, accompagnés d'explications prises dans le livret « Louis Pasteur », édité en français et annamite par le Patronage laïque, et dont je vous adresse un exemplaire.

À Saïgon même, dimanche aussi, l'Eden projetait un nombre égal de films se rapportant aux infinitésimement petits, à leurs modes de contagion, aux dangers des mouches, à la pasteurisation.

Le Patronage laïque cochinchinois, depuis cinq mois, a entrepris, en même temps que son œuvre d'enseignement, d'aider à la diffusion de l'hygiène par causeries filmées. Son délégué à Gia-dinh, grâce à l'amabilité du Dr Sarramon², a pu, au cours de séances cinématographiques scolaires, faire expliquer les films d'hygiène, tantôt passés au ralenti, tantôt projetés en vue fixe, par les médecins auxiliaires Liêng et Hanh, dont les conseils ont été fort écoutés. Des parents d'élèves assistaient à ces séances.

Enfin, le Dr White, délégué de la S.D.N., a emporté une collection des programmes de séances cinématographiques données par le Patronage dans toute la Cochinchine depuis janvier dernier. Il a pu se rendre compte que l'enseignement de l'hygiène par l'image existe.

Il sait aussi que le Patronage laïque fera mieux encore avant longtemps.

Patronage laïque cochinchinois
Section centrale cochinchinoise de l'Œuvre des patronages laïques de France
Siège social: 8, boulevard Norodom, Saïgon

Travinh
(*L'Écho annamite*, 14 juin 1923)

Une jolie fête a été donnée ici, faisant coïncider la tournée cinématographique scolaire mensuelle avec la fondation de la section du Patronage laïque cochinchinois.

² Armand Sarramon (14 janvier 1884 à Montréjeau, Haute-Garonne-25 juillet 1969 à Martres-de-Rivière, Haute-Garonne) : marié en 1909 à Marie-Jeanne Peyregne. Médecin des troupes coloniales à Madagascar, en France, puis (1921) en Cochinchine. Adjoint au directeur du Service de santé de la Cochinchine et du Cambodge. Chevalier de la Légion d'honneur ((JORF, 3 mai et 10 juillet 1924). Conseiller municipal de Baclieu (1929). Propriétaire de la plantation d'hévéas de Kiên-Diên. Président de la délégation spéciale de Martres-de-Rivière et membre nommé du conseil départemental sous Vichy. Auteur d'une étude sur les *Paroisses du diocèse de Comminges en 1786* (1968).

[Assemblée générale du Patronage laïque]
(*L'Écho annamite*, 30 juin 1923)

Nous avons donné, le 23 septembre 1922, la première séance cinématographique dans les écoles laïques de la Cochinchine. Le 30 de ce mois seront données la 508^e et 509^e séance de cette année scolaire. Toutes les provinces de la Cochinchine, sauf Hatien, ont reçu la visite de nos opérateurs et de nos appareils. Plus de 100.000 spectateurs se sont instruits, attendris, réjouis, au pas sage de nos films sur l'écran. Nous possédons aujourd'hui, et avons en service ; Huit appareils cinématographiques avec autant d'opérateurs et une iconothèque de près de 500 films bien à nous, bien aux petits écoliers.

Nous ne demandons qu'à faire mieux encore :
La première leçon filmée sera professée au collège Chasseloup-Laubat avant la fin de cette année scolaire.

CINÉMA DES ENFANTS
(*L'Écho annamite*, 6 juin 1924)

Samedi 7 juin à 17 h. et demie, le Patronage laïque donnera une séance de cinéma au siège de l'Enseignement mutuel, 42, rue Roland-Garros, pour les enfants des membres de cette société.

Patronage laïque cochinchinois
Au Cinéma
(*L'Écho annamite*, 5 novembre 1925)

Nous recevons le communiqué suivant que nous insérons volontiers :

Giadinh, le 3 novembre 1925.

Monsieur le directeur,

Voudriez-vous avoir l'extrême obligeance de signaler que, grâce à la bienveillante courtoisie des autorités du *Jules-Michelet*, nous pourrons ajouter au programme de nos séances publiques de cinéma offertes au marché et aux tribunes les 10 et 11 novembre :

« Le Raid de Pelletier-Doisy »

Magnifique film en quatre parties rendant compte de tous les épisodes du raid Paris-Tokio accompli par le célèbre *Pivolo*, as de l'aviation française que tous ont pu acclamer à son passage à Saïgon.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance la plus distinguée.

Signé : Ch. GOUPILLON.

(*Rapports au Conseil de gouvernement, 1926*)

.....
La Cochinchine a fait établir des films destinés à vulgariser les préceptes les plus élémentaires d'hygiène, films appuyés de causeries et de légendes en « quôc-ngu cochinchinois ». Des tournées cinématographiques ont lieu dans les provinces.

Un échange de films avec le patronage laïque cochinchinois permet la multiplication des sujets choisis pour leur action éducatrice.

Certains films sont utilisés dans les écoles pour illustrer des leçons d'un intérêt particulier, celles ayant trait aux questions d'hygiène individuelle ou collective et d'épidémiologie. Le patronage laïque évalue à plus de 315.000 le nombre des spectateurs qui ont assisté à ses causeries filmées.

.....

LA 3.000^e (*L'Écho annamite, 21 juillet 1926*)

Le vendredi 11 juin 1926, le Patronage laïque cochinchinois donnait sa 3.000^e séance de cinéma dans les écoles de la Cochinchine.

La première de ces séances remonte au 22 septembre 1922, c'est-à-dire à moins de quatre années. Cette œuvre si utile a donc donné une moyenne annuelle de plus de 750 séances de cinématographe dans les écoles officielles de la Cochinchine.

Les débuts furent difficiles. Les statuts votés à l'assemblée préparatoire du 30 octobre 1921, déposés dans la huitaine, ne furent approuvés que le 16 juin 1922. L'activité des organisateurs suppléa aux lenteurs officielles, et, trois mois après l'approbation, l'Œuvre possédait le matériel nécessaire à la mise en train de son programme.

Le premier opérateur, qui tournait la manivelle et expliquait, fut le fondateur de l'Œuvre. Rapidement, un seul appareil devint insuffisant. Il fallut en acquérir d'autres, dresser des opérateurs.

C'est que, si les premiers essais furent faits à Saïgon, presque aussitôt les écoles des provinces désirèrent avoir, elles aussi, leurs séances de cinéma. Dès novembre 1922, Cântho et Mytho ; dès décembre, Vinhlong, Sadec, Chaudoc, Cântho, Mytho, Giadinh, Thudaumot en bénéficièrent.

De mois en mois, le cercle s'étendit, comme aussi croissait le nombre des séances : 3 en septembre ; 9 en octobre ; 15 en novembre ; 32 en décembre 1922; 73 en janvier 1923 ; 82 en mars ; 87 en avril, etc., pour atteindre 132 séances en avril 1924.

La statistique annuelle montre :

Année	Séance
1922-23	508
1923-24	1156
1924-25	630
1925-26	752 (au 1 ^{er} juillet)

soit, au total, 3.046 séances au 1^{er} juillet 1926.

Pendant ce temps, l'Association créait un matériel unique en Indochine : huit cents films classés dans quatre filmothèques en teck : quatorze appareils, tant scolaires que professionnels (pour les fêtes) ; sept batteries d'accumulateurs du type Edison ; trois

groupes électrogènes, dont un de 110 volts 12 ampères, le tout d'une valeur marchande de plus de 30.000 piastres.

Le petit et le grand public firent à l'enseignement par le cinéma l'accueil le plus enthousiaste.

Dans les provinces, les Administrateurs donnaient l'exemple, assistant avec leurs familles à des séances qu'ils savaient devoir être instructives, récréatives et moralisatrices ; délégués administratifs, chefs de canton, notables se faisaient un honneur d'y venir avec leurs enfants ; à Chaudoc, à Cântho, à Travinh, l'auto qui portait le matériel et l'opérateur passait sous des arcs de fleurs.

Au cours de ces quatre dernières années, toutes les provinces, de Baclieu à Chaudoc, de Hatién à Baria, furent visitées régulièrement.

Dès 1922, le Patronage laïque avait mis son matériel à la disposition de son Œuvre de l'Éducation physique

Le 31 octobre 1922, il passait à la Société d'enseignement mutuel de Cochinchine le film : « Une journée au Collège d'athlètes ». Cette utile propagande devait précéder les championnats interscolaires d'éducation physique, prévus par les statuts du Patronage laïque, créés par lui, avec un immense succès, les 17 juin 1923 et 13 avril 1924, et d'où sortit ce goût nouveau pour l'éducation physique que montrèrent alors les élèves et la population de Cochinchine.

Dès 1922, se préoccupant de l'état de santé des enfants, auxquels l'instruction physique était imposée, le Patronage laïque entreprenait, par le cinéma, une vaste et durable propagande en faveur de l'hygiène. Profitant du centenaire de la naissance de Louis Pasteur, père de l'hygiène, le fondateur du Patronage laïque commença le 22 décembre 1922, en donnant une première leçon filmée qui fut traduite en annamite et imprimée. Depuis, l'activité bienfaisante du cinéma ne s'est pas ralentie. Chaque séance comporte un film d'hygiène, qui est commenté par un docteur en médecine, un médecin auxiliaire ou un instituteur spécialement préparé.

Peu à peu, la ténacité des dirigeants du Patronage laïque a emporté les résistances. Aujourd'hui, la liaison est parfaitement établie entre les services intéressés et l'Œuvre qui s'est mise à leur disposition. Service de l'Enseignement, Service de l'Instruction Physique, Service de Santé utilisent le mode de propagande efficace que leur permet cette association.

L'une après l'autre, ses initiatives autorisées dans le principe, puissantes dans la réalisation, bienfaisantes dans leurs résultats, reçoivent les plus précieux témoignages que ces résultats ont été estimés à leur valeur.

C'est M. le docteur Lecomte, directeur du Service de Santé de Cochinchine, aujourd'hui inspecteur général des services de santé d'Indochine, qui se plaisait récemment à féliciter le Patronage laïque du formidable effort donné depuis quatre années et exprimait le vœu que cet effort fût continué et étendu.

C'est l'Institut Pasteur de Cochinchine qui, dans ses *Archives* (n° 2, octobre 1925, p. 207), constate le résultats bienfaisants des œuvres du Patronage laïque.

C'est le directeur de l'Instruction publique qui, le 16 juillet 1926, apportait à cette noble association le témoignage de tout l'intérêt qu'il prenait à ses réalisations.

C'est enfin Monsieur le gouverneur général Varenne qui affirmait, récemment, la bienveillance agissante avec laquelle il suivait l'action du Patronage laïque cochinchinois.

Nous sommes heureux, ici, d'affirmer toute l'estime et toute l'affection que porte la population à cette Œuvre de bien, dont le désintéressement absolu a été, depuis quatre années, apprécié de tous.

Nous sommes fiers qu'elle ait pris naissance en Cochinchine.

Nous sommes fiers de reconnaître la haute leçon de moralité qui se dégage d'un effort absolument personnel, car le Patronage laïque Cochinchinois, s'il a donné beaucoup, peut légitimement dire qu'il n'a rien pris à personne et qu'au cours de ses

quatre années de réalisations, il n'a pas une seule fois empiété sur les buts des autres associations, auxquelles il n'a jamais refusé le concours le plus généreux.

X.

Les Fêtes nationales de Jeanne d'Arc à Saïgon
Dimanche 8 mai 1927

Programme des fêtes
(*L'Écho annamite*, 2 mai 1927)

Samedi 7 mai

18 h. — Salves d'artillerie.

20 h. — Illumination des bâtiments publics.

20 h 30 — Grande retraite aux flambeaux avec les concours de la Musique de la garnison.

Itinéraire : Départ de la caserne du 11^e R. I. C., Boulevard Norodom, arrêt devant l'hôtel du Général et le Cercle militaire, rue Mac-Mahon, rue La-Grandière, arrêt devant le gouvernement de la Cochinchine, rue Pellerin, rue d'Espagne, arrêt devant l'hôtel de ville, rue Catinat.

Arrêt devant le théâtre, descente de la rue Catinat. Les quais, arrêt devant l'Hôtel de la Marins, boulevard Luro, dislocation à la caserne du 11^e R. I. C.

Après la retraite : séance publique de cinéma organisée par le Patronage laïque.

1^o Aux halles centrales.

2^o Boulevard Norodom (derrière la cathédrale).

Dimanche 8 mai

7 h. Salves d'artillerie.

8 h. Messe pontificale à la cathédrale.

9h 30 Réunion, jeux divers, concours de tir à la carabine au Cercle des soldats et marins.

15 h. 30 Réunion de la Société des courses. Prix Domrémy, Prix Vaucouleurs

Toute la journée : jeux indigènes organisés par la municipalité.

18 heures. Salves d'artillerie.

20 h. Illumination des bâtiments publics.

21 heures. Séance publique de cinéma organisée par le Patronage laïque aux halles centrales et boulevard Norodom.

Programme des séances publiques de cinéma
offertes gratuitement à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc
Marché 7 mai

1^o Éclair Journal n^o 35 (1926)

2^o La fièvre aphteuse

3^o 4^o 5^o Un tartarin d'Amérique (3 parties)

6^o Annales de la guerre n^o 65.

7^o L'Eléphant d'Afrique.

8^o Une grande cérémonie (le Nam Giao)

9^o 10^o Malec joue au golf (2 parties.)

Derrière la cathédrale 7 mai

1^o Éclair Journal n^o 38 (1926)

2^o Le traitement des ordures ménagères

- 3° 4° 5° La lampe de grand-mère (3 parties).
- 6° Annales de la guerre n° 66.
- 7° La vie d'une grenouille.
- 8° Voyage de noces en hydro.
- 9° 10° Malec aéronaute (2 parties).

Marché 8 mai

- 1° Éclair Journal n° 38 (1926)
- 2° Le traitement des ordures ménagères.
- 3° 4° 5° La lampe de grand-mère (3 parties).
- 6° Annales de la guerre n° 66.
- 6° Annales de la guerre n° 66.
- 7° La vie d'une grenouille.
- 8° Voyage de noces en hydro.
- 9° 10° Malec aéronaute (2 parties).

Derrière la cathédrale 8 mai

- 1° Éclair Journal n° 35 (1926)
- 2° La fièvre aphthuse
- 3° 4° 5° Un tartarin d'Amérique (3 parties)
- 6° Annales de la guerre n° 65.
- 7° L'Eléphant d'Afrique.
- 8° Une grande cérémonie (le Nam Giao)
- 9° 10° Malec joue au golf (2 parties.)

P. le président de la commission d'organisation.

Le secrétaire,
APIMAT.

Tennis

Inauguration des courts du « Saïgon Tennis-Club »
(*L'Écho annamite*, 22 mai 1930)

[...] Le « Garcerie-Tennis-Club » [...] obtint d'emménager au Camp des Lettrés, dans le voisinage de la Boule gauloise et de ce qui avait été, autrefois, le cinéma et la bibliothèque du Patronage laïque cochinchinois. [...]

Les activités dirigées
(*L'Écho annamite*, 5 mai 1939)

Dans le but de diffuser le cinéma scolaire, M. Torreilles inspecteur des écoles, a pris l'initiative de créer une caisse des activités dirigées.

Chaque élève verse deux sous par semaine. Les indigents sont exemptés de ce versement. Cette modique somme permet de donner des séances de cinéma éducatif et récréatif à tous les élèves des écoles de la ville.

La séance de propagande à laquelle ont assisté tous les enfants des écoles primaires a obtenu un vif succès. Les séances ordinaires ont commencé cette semaine.

Cette heureuse initiative a permis de doter nos écoles d'un magnifique appareil de projection et de rendre pratique le cinéma scolaire.

Il nous revient, par ailleurs, que M. Toreilles a accepté de prendre la présidence du Patronage laïque* et qu'il se propose de faire revivre cet organisme et de constituer une section spéciale chargée d'organiser le cinéma scolaire dans toute la Cochinchine.

Dès que ce cinéma sera mis sur pied, un essai de radiophonie scolaire sera tenté.
